

## Hommage

L'Agence Régionale de Santé de Corse tient à exprimer sa profonde tristesse suite au décès de Bruno Mondoloni, directeur de l'agence Orpec Alliance Healthcare. Pharmacien engagé et partenaire incontournable, il a contribué avec conviction à de nombreux projets notamment pendant la crise du Covid. Sa disponibilité, son professionnalisme et son humanité ont marqué tous ceux qui ont eu l'opportunité de collaborer avec lui. Il incarnait pleinement les valeurs de coopération et de dévouement. Son départ constitue une perte importante pour la communauté de santé insulaire. En ces moments douloureux, l'ARS adresse ses pensées les plus sincères à sa famille, à ses proches ainsi qu'à l'ensemble de ses collaborateurs.

## Dossier

### Repérage précoce des troubles du langage

Dans le cadre de la stratégie des 1000 premiers jours de la vie, l'ARS Corse soutient depuis plusieurs années des dispositifs visant à repérer d'éventuels problèmes de santé ou des troubles dès la naissance afin de mieux les soigner.

Depuis quelques mois, l'agence soutient une initiative des orthophonistes visant à repérer précocement les troubles du langage de la communication et de l'oralité des enfants accueillis dans les crèches pour diminuer l'impact des troubles du langage ensuite à l'école et par ricochet les indications de rééducation en orthophonie. Le dispositif, actuellement en expérimentation dans 7 crèches à Ajaccio et Bastia, repose sur un partenariat étroit entre les orthophonistes et les professionnels des établissements d'accueil de jeunes enfants.

Ces interventions permettent :

- ▶ D'observer et de repérer les signes précoces de troubles chez les enfants ;
- ▶ D'accompagner les professionnels dans la compréhension et l'identification de ces troubles ;
- ▶ D'établir un lien avec les familles pour une prise en charge rapide et adaptée.

En immersion durant plusieurs mois, des orthophonistes participent aux activités des bébés afin de partager leur savoir et le transmettre aux personnels de crèche. Ces derniers pourront ainsi répondre aux questionnements des parents et les sensibiliser aux risques non maîtrisés de recherche de renseignements sur internet.

Cette phase expérimentale s'accompagne d'un suivi rigoureux. À l'issue des six mois initiaux, une évaluation permettra de réajuster les modalités d'intervention pour optimiser les résultats. Ce dispositif représente une avancée majeure pour nos territoires, illustrant une synergie exemplaire entre professionnels de santé, établissements d'accueil, familles et institutions.



## Les infos de l'ortho : intérêt de la paille

### En direct des territoires

#### La maison sport santé de Corse du sud déploie son dispositif

Le festival Sport Santé qui s'est déroulé au CSJC à Ajaccio le 18 janvier dernier a permis de proposer une session de formation "Prescrire une Activité Physique Adaptée" aux professionnels de santé. Le Docteur Raphael REYNIER est intervenu devant une salle comble. Cette journée, organisée par la maison sport santé 2A de Valicelli, a également permis de dresser un état des lieux du déploiement de la maison sport santé dans les territoires et des perspectives à venir.

L'après-midi, des ateliers pratiques et inspirants en sport santé ont été proposés à des participants venus en grand nombre.

Une journée qui s'est terminée par un concert des ZinZin, groupe musical corse.

Une journée mêlant Sport Santé et ZinZin attitude pour faire bouger la Corse pour un avenir en meilleure santé.

[En savoir plus sur la maison sport santé 2A](#)



#### Seconde session de la conférence régionale du sport

L'ARS, membre titulaire de la conférence régionale du sport, a participé à la 2nde session plénière à Corte le 24 janvier.

L'agence contribue à travers les orientations de santé publique, particulièrement en sport santé au groupe « sport pour tous » qui regroupe les acteurs autour du thème plus général de l'activité physique.

La conférence régionale du sport a lancé une enquête pour recueillir les besoins, attentes et habitudes de la population en matière d'activité physique et sportive. Cette enquête permettra de :

- ✔ Dresser un portrait des pratiquants sportifs en Corse (âge, sexe, motivations, habitudes).
- ✔ Identifier les spécificités des pratiques féminines et masculines.
- ✔ Étudier l'évolution de la pratique sportive tout au long de la vie.
- ✔ Mettre en lumière les sports les plus populaires et les disciplines émergentes.
- ✔ Analyser le rôle des clubs, associations et structures privées, ainsi que les pratiques libres.
- ✔ Comprendre les freins à la pratique pour les non-sportifs.

Les résultats de cette enquête seront essentiels pour définir les priorités et orienter les actions en faveur du développement du sport en Corse.



Répondre à l'enquête

## Ça fait l'actu

### **Territorialisation et inclusion : le plan « 50 000 solutions ».**

L'ARS Corse place la territorialisation au cœur de son action avec le déploiement du plan national « 50 000 solutions ». Intégré au Programme Interdépartemental d'Accompagnement des Handicaps et de la Perte d'Autonomie (PRIAC) 2024-2028, cette programmation répond aux spécificités du territoire insulaire en adaptant l'offre médico-sociale aux besoins locaux. L'accent mis sur la territorialisation garantit une réponse adaptée aux besoins locaux tout en promouvant l'inclusion et l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

### **Une gouvernance locale et concertée**

La mise en œuvre régionale du plan « 50 000 solutions » repose sur une gouvernance collaborative réunissant l'ARS, la Collectivité de Corse, l'Éducation Nationale, la MDPH, la DREETS. Des ateliers participatifs, comme ceux organisés à Porto-Vecchio en présence des acteurs locaux ainsi que ceux pilotés par LaMarec, ont permis de construire des solutions innovantes en phase avec les réalités insulaires.

### **Une approche sur-mesure pour chaque territoire**

La programmation régionale mobilise une enveloppe totale de **16,2 M€** pour développer des solutions adaptées à chaque bassin de vie dont :

- ▶ Renforcement de l'offre pour les enfants : déploiement d'unités d'enseignement en Plaine Orientale, Balagne, Ajaccio et Bastia.
- ▶ Développement de pôles d'hébergement : réponse ciblée aux besoins des zones déficitaires comme l'Extrême Sud et le Pays de Balagne.
- ▶ Création de centres de ressources : soutien au diagnostic précoce et à l'expertise médico-sociale directement sur l'île.

### **Des actions concrètes sur le terrain**

Grâce à une programmation territorialisée, 257 places supplémentaires seront créées, et plus de 500 personnes en situation de handicap bénéficieront d'un accompagnement quotidien dans leur lieu de vie. En impliquant les acteurs locaux, le plan vise une

### **Bilan de la qualité de l'eau distribuée**

Chaque année, l'Agence Régionale de Santé communique aux exploitants des services d'alimentation en eau potable le bilan de la qualité de l'eau distribuée pour les réseaux dont ils ont la charge, élaboré à partir des données du contrôle sanitaire des années précédentes. La diffusion de ce document sera assurée avant la fin du mois de février 2025 afin de permettre l'information des usagers par un affichage en mairie mais aussi par un envoi de cette synthèse à chaque abonné des services d'alimentation en eau potable, à l'occasion d'une facturation. Les collectivités sont également appelées à reprendre ces informations dans le cadre de l'élaboration de leur rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

### **Connaissez-vous le rôle des facilitateurs de choix de vie ?**

L'ARS met en lumière un dispositif essentiel : le soutien à l'autodétermination, porté par les facilitateurs de choix de vie. Ce dispositif, porté par l'association Trisomie 21 Corse est dédié aux personnes en situation de handicap (tout handicap) supposé ou avéré, sans besoin préalable d'une notification MDPH. Ce dispositif favorise l'autonomie et l'inclusion tout en impliquant les proches-aidants dans une dynamique collaborative. Aujourd'hui, **la Corse compte quatre facilitateurs sur l'ensemble du territoire** (deux en Haute Corse et deux en Corse du Sud).

Leur mission : garantir que chacun puisse formuler ses aspirations, prendre des décisions éclairées et accéder aux ressources nécessaires pour les concrétiser. Ils agissent également en médiateurs entre les bénéficiaires et leur environnement, dans une démarche inclusive et respectueuse des droits fondamentaux.

📍 Contact : [tc21@orange.fr](mailto:tc21@orange.fr) / 07 87 89 51 31

meilleure équité entre les territoires et réduit les délais d'attente pour les usagers.

Le plan a été présenté à la presse le 30 janvier.

[Retrouvez le dossier de presse et les cartographies par micro-territoires](#)



### Une version 6 de la certification des établissements de santé

La certification des établissements de santé vise à évaluer, mesurer et améliorer la qualité des soins en établissement de santé. Cette démarche, complémentaire des missions d'autorisation exercées par l'ARS est pilotée par le département inspection contrôle qualité.

L'agence suit le processus, s'assure que les rapports de certification sont bien transmis à la Haute Autorité de Santé (HAS) et facilite l'accompagnement des établissements qui doivent satisfaire à une seconde visite. De nombreux partenaires interviennent (OMEDIT, CPIAS, GRADES, SRA). 11 établissements seront concernés en 2025 en Corse.

Ce processus traite avant tout de la satisfaction et du service rendu aux usagers et à la population. Pour l'agence et son service Inspection/Contrôle/Qualité, il s'agit d'un objectif essentiel mis en perspective avec d'autres indicateurs comme les événements indésirables associés aux soins déclarés par les établissements ou les plaintes et réclamations reçues des usagers.

Regardez le replay de la HAS - Certification : quels accompagnements pour les établissements de santé à la veille du déploiement de la 6ème version de certification ?



### Améliorons collectivement l'impact des Conseils de Vie Sociale

**Les CVS au cœur de la gouvernance participative : Ensemble pour des améliorations concrètes.**

L'enquête initiée par l'ARS en lien avec les ESMS est clôturée. Les résultats nous permettent de proposer des axes de réflexions afin d'agir pour une instance plus efficace, inclusive et transparente.

**Les enseignements clés de notre enquête :**



### L'ARS Corse lance le label "Entreprise Promotrice de Santé".

Soutenu par la DREETS et les acteurs de la santé au travail ce projet vise à intégrer des actions de prévention et de promotion de la santé dans les entreprises, avec une forte participation de grandes entreprises insulaires de tout horizon : La Poste, Orange, EDF, Sages informatique.. L'objectif est de créer un réseau dédié à l'échange de bonnes pratiques en matière de santé au travail et de co-construire une labélisation. Le MEDEF, en tant que partenaire ambassadeur, joue un rôle clé dans cette initiative collaborative, en renforçant la coopération entre l'ARS, les entreprises et les acteurs de la santé pour améliorer le bien-être des salariés.



### Des projets innovants pour améliorer l'accès à la santé des plus démunis en Corse

L'ARS de Corse, en partenariat avec les DDETSPP, la DREETS et de nombreux acteurs locaux, pilote deux initiatives majeures pour réduire les inégalités de santé sur l'île. En Haute-Corse, un dispositif d'Équipes Mobiles Médico-Psychosociales (EMMÉPs) est en cours de construction. Ces équipes pluridisciplinaires, composées de professionnels de santé, travailleurs sociaux et associations, interviendront directement auprès des personnes

► **Participation et engagement** : une connaissance des CVS répandue, mais qui souligne l'importance de renforcer leur rôle.

► **Communication et transparence** : près de la moitié des répondants ignorent les décisions prises lors des réunions CVS, démontrant la nécessité d'améliorer la diffusion des informations.

► **Suggestions des participants** : de nombreuses propositions qui constitueront les axes de réflexion avec les différentes parties prenantes.

Un travail collaboratif autour d'axes proposés qui combineront des mesures concrètes à court terme (amélioration de la communication) et des initiatives structurantes à moyen terme.

[En savoir plus](#)

## #50AnsLoiIVG | L'accès à l'IVG est un droit fondamental en France.

Cette année marque les 50 ans de la loi sur l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), une avancée historique pour les droits des femmes en France. Si l'IVG est un droit fondamental, l'accès à une information claire et à des lieux de pratique adaptés reste une priorité. Pour rappel, l'IVG peut être réalisée jusqu'à 14 semaines de grossesse dans des établissements de santé habilités ou par des professionnels formés à l'IVG médicamenteuse. Le site officiel [ivg.gouv.fr](http://ivg.gouv.fr) ou le numéro vert

**0 800 08 11 11** permettent de répondre à toutes les questions et d'orienter vers les structures de santé proches de chez vous.

En cette année de commémoration, renforçons la sensibilisation et l'information pour garantir à toutes un accès égal et sécurisé à ce droit essentiel.



## 5 février - Journée nationale de prévention du suicide – Le 3114, un outil essentiel

Dans le cadre de la Journée nationale de prévention du suicide, nous rappelons l'existence du 3114, un dispositif national d'écoute, gratuit et confidentiel, accessible 24h/24 et 7j/7. Ce service, destiné à toutes les personnes en détresse, ainsi qu'à leurs proches et aux professionnels concernés est déployé en Corse par le centre hospitalier de Castelluccio.

Cette journée s'inscrit pleinement dans l'une des priorités de la grande cause nationale 2025 : le développement de la prévention et du repérage précoce en matière de santé mentale. En mettant l'accent sur l'identification rapide des situations de vulnérabilité, nous renforçons notre capacité collective

en situation de grande précarité. L'objectif est de toucher les publics isolés, invisibles ou en non-recours aux droits et aux soins, grâce à une approche « d'aller vers ». Ces interventions se dérouleront dans la rue, les structures d'accueil ou à domicile, en ville comme en milieu rural. En Corse-du-Sud, un projet vise à renforcer la coordination entre les acteurs locaux (services sociaux, professionnels de santé, associations, structures médico-sociales) pour mieux structurer l'offre santé-sociale. Il s'agit notamment de développer des solutions innovantes pour atteindre les populations vulnérables dans les territoires peu couverts et répondre aux besoins spécifiques des publics grâce à des actions concertées et adaptées. Des ateliers de travail organisés à Bastia et Ajaccio entre décembre 2024 et janvier 2025 ont permis de définir des priorités communes : repérage et coordination des parcours, renforcement des outils de partage d'informations, mise en œuvre d'actions de médiation en santé et adaptation des dispositifs aux réalités locales.

Ces initiatives, encore en phase de concertation, illustrent une approche novatrice et solidaire visant à lutter contre les inégalités de santé. La restitution des travaux préparatoires est prévue en mars 2025.



## Grippe : vaccination possible jusqu'au 28 février

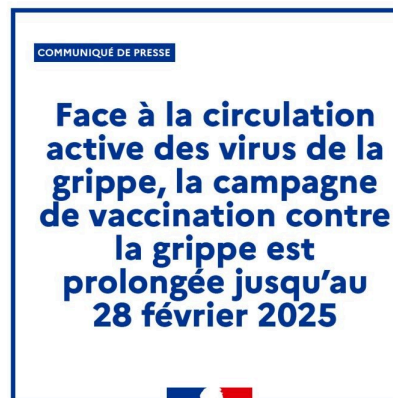
Face à la circulation active du virus de la grippe, la campagne de vaccination contre la grippe a été prolongée jusqu'au 28 février 2025.

On ne le rappellera jamais assez, la vaccination présente un double avantage : c'est à la fois une protection individuelle et collective : plus le nombre de personnes vaccinées augmente, moins le virus circule. En outre, la vaccination contre la grippe est un moyen efficace pour se protéger des formes graves de la maladie, notamment pour les personnes à risque. La vaccination est ainsi particulièrement recommandée chez les personnes de 65 ans et plus et leur entourage.

à prévenir les situations de crise et à accompagner celles et ceux qui en ont besoin.

Le 3114 est un outil central de cet engagement, en apportant une réponse immédiate et adaptée grâce à des professionnels formés. Mobilisons-nous pour faire connaître ce service essentiel et soutenir la santé mentale de tous.

[Téléchargez les outils de communication](#)



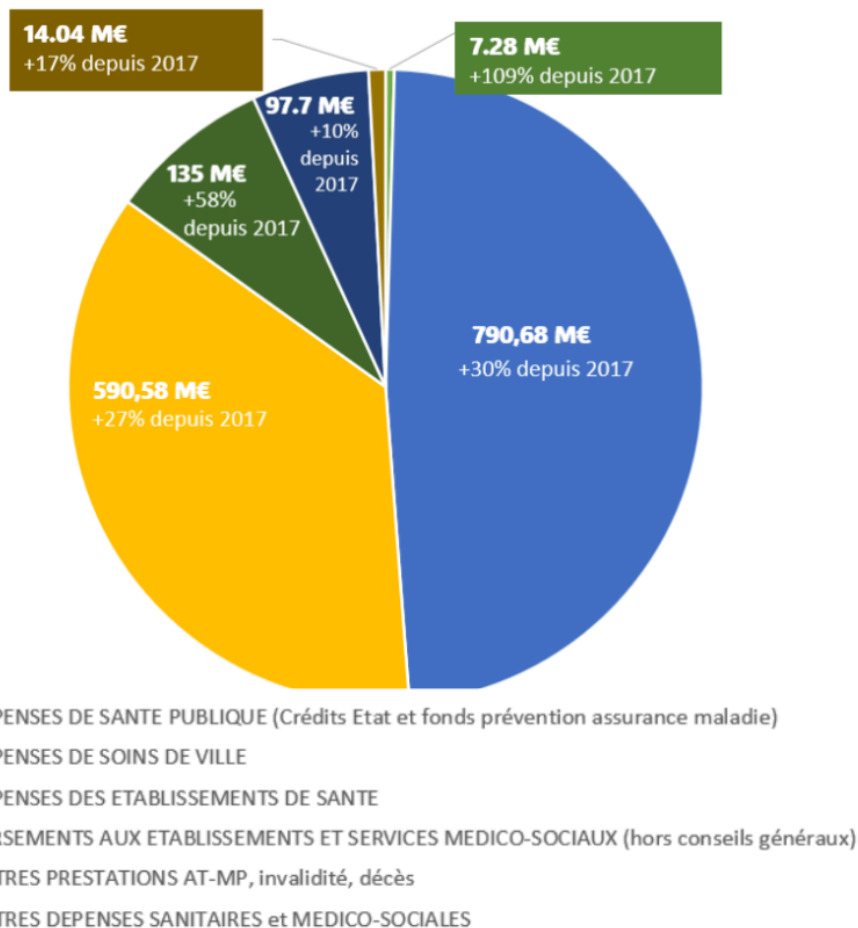
## LE CHIFFRE DU MOIS

### 1,6 milliard d'€ pour la santé en Corse

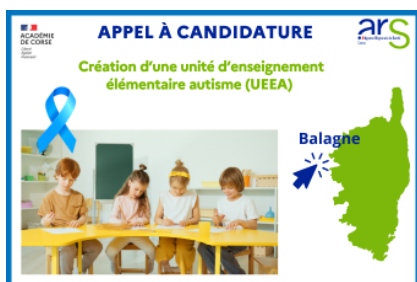
C'est le montant des dépenses de santé en Corse en 2023. Les dépenses de santé en Corse atteignent 1 635,3 millions d'euros en 2023, marquant une augmentation significative de 23 % par rapport à 2017.

- ✓ 1/2 des dépenses concernent les soins de ville
- ✓ 1/3 des dépenses relèvent des soins en établissements de santé
- ✓ Les dépenses de prévention ont doublé sur la période
- ✓ Les dépenses médico-sociales ont augmenté de 58 %

Ces chiffres témoignent de l'évolution des besoins sanitaires sur l'île et de l'effort soutenu en faveur du système de santé insulaire et des politiques de prévention et promotion de la santé menées sur la période.



## APPEL A CANDIDATURES



### Création d'une unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) en Balagne

Dans le cadre de la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement (2023-2027), l'ARS lance un appel à candidature pour la création d'une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) sur le territoire de la Balagne. Cette initiative vise à offrir un cadre éducatif et thérapeutique adapté aux enfants autistes âgés de 6 à 10 ans non révolus, en renforçant leur inclusion scolaire.

Ce projet ambitieux s'appuiera sur une collaboration étroite entre le secteur médico-social et l'Éducation nationale pour garantir une scolarisation de qualité et un accompagnement personnalisé. Les porteurs de projet, établissements ou services médico-sociaux, sont invités à soumettre leur candidature conformément au cahier des charges. [Plus d'infos](#)

## A LIRE

### Pratica DAC

« Pratica DAC » c'est la lettre d'information électronique trimestrielle du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC Corsica) pour partager :

- 👉 les différents services et modes d'intervention
- 👉 des informations utiles à vos pratiques
- 👉 des retours d'expériences partagés dans nos territoires.

### Guide des ESMS pour les personnes en situation de précarité

Pour faciliter l'accès au système de santé et améliorer les parcours des personnes les plus démunies, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a réalisé, avec les acteurs de la santé, et du médico-social, un guide des établissements et services sanitaires et médico-

Le 1er numéro est consacré à l'**hébergement temporaire d'urgence en EHPAD**. Ce dispositif, financé par l'ARS, peut constituer une solution concrète à des problématiques auxquelles vous êtes confrontés, à domicile ou en établissement. Abonnez-vous dès maintenant, pour ne manquer aucun numéro !

Je m'abonne



sociaux pouvant accueillir des personnes en situation de précarité nécessitant des soins. Ce guide, qui vise à améliorer l'accompagnement des publics précaires au sein des ESSMS, permet aux professionnels qui sont au contact direct des personnes en situation de précarité, d'identifier les dispositifs les plus adaptés à leur prise en charge.

Téléchargez le guide

*Guide*

**Les établissements et services sanitaires et médico-sociaux pour l'accès aux soins des personnes en situation de précarité**



2024 ARS CORSE - Directrice de la publication : Marie-Hélène Lecenne  
Comité de rédaction : Anne-Marie Lhostis, Corinne Orsoni, Philippe Mortel

**Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - [Cliquez ici](#)**

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? [Désabonnez vous.](#)